

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Luxell Technologies Inc.

Interdit à Jean-Louis Larmor d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Luxell Technologies Inc., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers et du rapport de gestion relatif aux états financiers prévues au Règlement 51-102 et que cette personne a été administrateur ou dirigeant de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initié de l'émetteur, cette personne peut avoir été informée de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 7 décembre 2007.

Décision n°: 2007-MC-2622

Sonoma Capital inc.

Interdit à Sonoma Capital inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, au motif que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et son rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 juillet 2007 conformément au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 11 décembre 2007.

Décision n°: 2007-MC-2637

6.5.2 Révocations d'interdiction

Mine d'or et de cuivre Newbaska Ltée

Lève l'interdiction, prononcée le 8 janvier 1975, adressée à tous les courtiers de faire le commerce des valeurs mobilières de Newbaska Gold & Copper Mines Ltd (actuellement connue sous le nom de Mine d'or et de cuivre Newbaska Ltée) au motif que celle-ci s'est conformée aux obligations de la réglementation applicable à la satisfaction de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2007-MC-2577